

Notre activité

WEACCESS GROUP vous propose la solution THD Radio qui vous apporte le Très Haut Débit là où les autres opérateurs ne le peuvent.

La technologie THD Radio, qu'est-ce que c'est :

Le procédé

C'est l'association de la technologie 4G avec les réseaux fibres optique.

Couverture zones blanches / zones grises

Cette technologie apporte le Très Haut Débit dans ces zones mal desservies.

Montée en débit

Du fait du raccordement de notre solution à la fibre optique, vous pouvez bénéficier d'un débit, allant jusqu'à 30Mbits/s.

Mise en place

Il vous suffit d'installer l'antenne sur un point haut en extérieur tel que, le mât existant de votre antenne TV, le pignon de votre maison... et diriger l'antenne vers l'un des émetteurs WEACCESS GROUP.

Installation par une société partenaire

Dans le cas où vous choisissez cette option, le matériel sera envoyé directement auprès de l'installateur, il vous contactera par la suite pour programmer une date de rendez-vous. Le coût de l'installation varie en fonction de l'antenniste choisi, et le matériel qu'il devra fournir (fixation, mât...).

Pour savoir si vous êtes éligible à la subvention, merci de nous contacter au 09.70.26.14.00

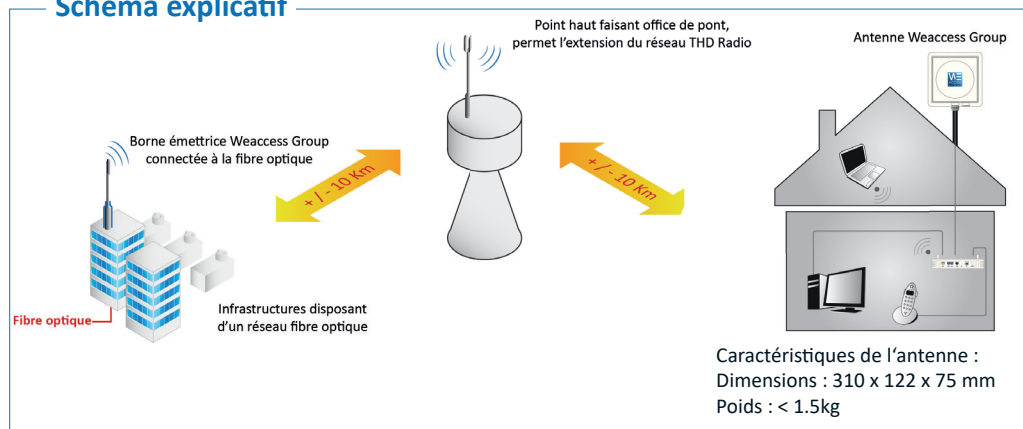
Veuillez noter que le montant de l'installation n'est pas à régler au moment de la souscription, mais sera prélevé en début de mois après l'intervention.

INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT

JUSQU'À 30 MBITS/S



Schéma explicatif



Testez votre éligibilité : www.weaccess.fr

Parrainez votre entourage et bénéficiez d'un mois d'abonnement offert !




www.weaccess.fr

09.70.26.14.00

Formulaire de souscription (à retourner complété et signé)

Offre LTE 4G Fixe <i>Sans engagement</i>	Coût (en € TTC)
<input checked="" type="checkbox"/> Frais de mise en service Configuration et expédition du matériel mis à disposition par la société	59.00
Abonnement	27.90 / mois
<input checked="" type="checkbox"/> Téléphonie illimitée vers les fixes* <small>Illimitée vers les fixes en France et 40 pays(2)</small>	inclus
<input type="checkbox"/> Téléphonie illimitée vers les mobiles* <small>Illimitée vers les mobiles en France</small>	4.99 / mois
<input checked="" type="checkbox"/> Bouquet TV Weaccess Group <small>Box Android 7.1.2</small>	inclus
<input type="checkbox"/> Installation par une société partenaire <small>Bénéficiez de 150.00€(1) de prise en charge par le Gouvernement (sous réserve d'éligibilité), ou par le département.</small>	Voir modalités au dos

*Vous avez la possibilité de conserver votre numéro de téléphone en effectuant une portabilité téléphonique au coût de 49.00€ TTC. Contactez-nous pour plus d'informations.



Le Gouvernement poursuit l'objectif d'un accès au bon haut débit (> 8 Mbit/s) pour tous les français d'ici 2020. En particulier, le Gouvernement souhaite s'assurer que les foyers qui ne bénéficieront pas d'un bon haut débit filaire d'ici à 2020 puissent souscrire à une offre d'accès au bon haut débit par les réseaux hertziens. Dans ce cadre, le Gouvernement vous informe que vous bénéficiez d'un soutien financier de 150.00 € pour la mise en service d'équipements de réception d'internet par les réseaux hertziens.

Ce soutien est déduit de la facture qui vous sera présentée par le fournisseur d'accès à Internet que vous avez sélectionné. Afin que ce dernier puisse solliciter auprès des services de l'État le remboursement de cette aide, nous vous remercions de bien vouloir signer le présent document.

Pour en savoir plus : www.aménagement-numérique.gouv.fr

Selon l'éligibilité, le département se substitue à l'État pour la subvention.

<input type="checkbox"/> J'accepte les Conditions Générales de Vente <small>Disponible sur http://www.weaccess.fr/file/cgv.pdf ou sur simple demande</small>	
<input type="checkbox"/> Montant des frais de mise en service : 59,00€(1) <small>Chèque à joindre à la commande</small>	Total abonnement(s) : _____ , _____ €(1) <small>Prélèvement mensuel</small>
<input type="checkbox"/> Paiement en 3 fois <small>Par prélèvement sur les 3 premiers mois</small>	

Toutes nos formules sont soumises à une période d'essai d'un mois à partir de la date de souscription, dans le cas de non-éligibilité, vous êtes remboursé de votre matériel après retour de celui-ci en l'état.

Document à retourner à l'adresse suivante :
Weaccess Group

59 rue Caroline Herschel
76800 Saint-Étienne-du-Rouvray

Cadre réservé à Weaccess
Date réception : / / Status :

(1) TVA à 20%. (2) Appels illimités vers tous les postes fixes situés en France métropolitaine et dans 40 pays (Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Danemark, Espagne, Grande-Bretagne, Grèce, Hong-Kong, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Kazakhstan, Luxembourg, Malaisie, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Pérou, Russie, Singapour, Slovaquie, Suisse, Suède, Taiwan, Thaïlande, USA, Venezuela), hors numéros courts et spéciaux. Tarifs vers les mobiles en France de 0.15 €TTC / min. Services inclus: la seconde dès la première seconde, messagerie vocale, présentation du numéro.

Vos coordonnées

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone mobile :

E-mail :

Mandat de prélèvement SEPA

Joindre obligatoirement un Relevé d'Identité Bancaire

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Weaccess à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Weaccess Group.

Débiteur

Référence unique du mandat :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays :

IBAN : _____

BIC : _____

Fait à : Le :/...../.....

Signature _____

En signant ce bon de commande vous acceptez les Conditions Générales de Vente.

Créancier

Identifiant SEPA : **FR42ZZZ422174**

Paiement: Récurrent / Répétitif

WEACCESS GROUP SA
59 rue Caroline Herschel
Technopôle du Madrillet
76800 Saint-Étienne-du-Rouvray

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les treize mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le mandat ci-dessus sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.